



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

santé

Question écrite n° 57406

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le premier rapport sur "la santé des femmes", publié par la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques. Il lui demande de lui dresser un bilan de ce rapport ainsi que les mesures qui seront éventuellement prises en la matière.

Texte de la réponse

L'ouvrage « la Santé des femmes », élaboré à la demande de la ministre chargée de la santé et publié par la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) en juin 2009, propose un panorama de l'état de santé des femmes en France. Il s'appuie sur de nombreuses contributions de l'ensemble des producteurs de données dans le champ sanitaire et social. Cet ouvrage collectif a associé des professionnels d'horizons variés : épidémiologistes, démographes, sociologues, statisticiens, médecins, psychiatres... Il met l'accent sur les différences entre hommes et femmes, les disparités territoriales et les inégalités sociales en matière de santé. Alors que l'espérance de vie des Françaises est une des plus élevée du monde, les indicateurs de mortalité « évitable » ne sont pas favorables. Ainsi, un quart des décès féminins survenus avant 65 ans pourraient être « évités » par une réduction des comportements à risque. Par ailleurs, la perception de leur état de santé, leur consommation de soins et la déclaration de maladies placent les femmes en position défavorable. L'ouvrage, qui met en perspective aspects démographiques et santé des femmes constitue un état des lieux essentiel pour rendre visible la santé des femmes dans sa globalité et mieux cibler les efforts à faire pour l'améliorer. Il permet d'éclairer ou d'orienter les actions de santé à mener dans les domaines spécifiques qui touchent au plus près de la vie des femmes (par exemple la périnatalité, la contraception, l'interruption volontaire de grossesse (IVG), les violences faites aux femmes, la lutte contre les cancers féminins, les pathologies liées au vieillissement et la dépendance) ou en direction des femmes les plus âgées, particulièrement nombreuses.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57406

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 août 2009, page 8010

Réponse publiée le : 6 octobre 2009, page 9512